



Abidjan, le **09 FEV 2026**

NOTE D'INFORMATION

(-))

l'ensemble du Personnel

Objet : Avis à manifestation d'intérêt : Recrutement du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet Net-Zéro Nature-Positive (NZNP).

Le Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique porte à la connaissance de tout le personnel, un avis à manifestation d'intérêt pour les postes suivants :

- un(e) Coordonnateur(trice) du Projet ;
- un(e) Responsable de Suivi-Évaluation ;
- un(e) Responsable Sauvegarde Environnementale, Sociale et Genre ;
- trois (03) Agents de terrain régionaux ;
- un(e) Responsable de la Gestion des Connaissances et de la Communication ;
- un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(ière).

Les critères de candidatures auxdits postes ainsi que les délais de dépôt des dossiers peuvent être consultés dans les termes de références joints à la présente note.

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Pièce jointe : Termes de référence.



Parfait KOUADIO
Préfet Hors Grade



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« PROGRAMME INTEGRÉ NET-ZERO NATURE-POSITIVE EN COTE D'IVOIRE. »

Agence de mise en œuvre :

Programme National Changements Climatiques (PNCC)

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

RECRUTEMENT DU/DE LA COORDONNATEUR/TRICE DU PROJET

TERMES DE REFERENCES

@Février_2026

K

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 50 ans, la Côte d'Ivoire a perdu 90% de sa forêt naturelle, en raison d'une croissance incontrôlée des terres agricoles et l'usage de pratiques de production non durables. Le pays connaît une tension entre ses performances économiques actuelles et ses besoins de conservation de l'environnement. D'une part, l'agriculture et la foresterie représentent 66% de ses exportations, 27% de son PIB et plus de 50% de l'emploi de la main-d'œuvre ; ces résultats sont le produit de la déforestation, qui est principalement attribuée à la production de matières premières telles que le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme et la noix de cajou. D'autre part, la déforestation généralisée affecte l'accès sécurisé à l'eau, provoque une perte de biodiversité, contribue aux émissions de GES et diminue la sécurité alimentaire, ce qui a un effet décisif sur l'économie et la qualité de vie. La mise en œuvre prochaine de la directive européenne sur la déforestation zéro est à la fois un défi pour l'économie ivoirienne et une grande opportunité de transition vers des pratiques intégrées Net-Zéro Nature-Positive (NZNP).

Dans ce contexte, l'objectif du Programme intégré Net-Zéro Nature-Positive de la Côte d'Ivoire est d'aider le pays à intégrer les stratégies d'atténuation du changement climatique et de conservation de la nature dans sa stratégie de développement, afin de faciliter une transition vers une trajectoire zéro émission nette et nature-positive dans le secteur de l'Agriculture, la Foresterie et Autres Affectations des Terres (AFAT).

Le projet sera mis en œuvre dans trois (3) districts (Denguélé, Montagne, Vallée Bandama) et sept (05) régions (Haut- Sassandra, Nawa, La Mé, Gontougo et Bagoué) du pays en vue de faire face aux risques environnementaux qui impactent ces districts et régions comprenant la dégradation des terres ainsi que la perte de biodiversité aggravée par le changement climatique et la déforestation liée à la production de cacao et de noix de cajou.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (MINETE) avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficie d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre du Programme intégré Net-Zéro Nature-Positive de la Côte d'Ivoire, approuvé par le Conseil du Fonds Environnemental Mondial (FEM) le 22 janvier 2025.

« Le projet sera exécuté par l'unité de gestion du projet qui sera implantée au sein du Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques du Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (MINETE), qui est le Partenaire de Mise en Œuvre (PMO) de ce projet. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le MINETE en étroite

collaboration avec le PNUD entend recruter par cet appel à candidature l'Unité de Gestion du projet (UGP).

Les présents termes de référence se rapportent au recrutement du/de la Coordonnateur/trice du Projet.

II. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DU COORDONNATEUR(TRICE)

Le/la Coordonnateur/trice de l'UGP sera placé(e) sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (MINETE). Le/la Coordonnateur/trice du projet dirigera l'équipe de projet et assurera la gestion opérationnelle globale en vue de l'exécution et de la mise en œuvre réussies du projet. Cela comprend la responsabilité quotidienne de gérer, coordonner et superviser la mise en œuvre du projet et la production de résultats conformément au document de projet et aux plans de travail convenus. En outre, le/la Coordonnateur/trice du projet sera responsable de la gestion financière et des décaissements, et devra rendre des comptes au gouvernement et au PNUD.

Rôle et responsabilités :

Les principales responsabilités et missions d'un Coordinateur de projet / Coordinatrice de projet sont les suivantes :

- Gérer la conduite générale du projet ;
- Planifier les activités du projet et suivre les progrès réalisés par rapport au plan de travail approuvé ;
- Exécuter les activités en gérant le personnel, les biens et services, la formation et les subventions de faible valeur, notamment en rédigeant les termes de référence et les spécifications de travail, et en supervisant le travail de tous les contractants ;
- Contrôler les événements comme prévu dans le plan de contrôle du projet et mettre à jour le plan si nécessaire ;
- Apporter son soutien à la réalisation des évaluations requises par le PNUD, des vérifications ponctuelles et des audits ;
- Gérer les demandes de mise à disposition de ressources financières du PNUD par le biais d'avances de fonds, de paiements directs ou de remboursements à l'aide du formulaire FACE ;
- Contrôler les ressources financières et la comptabilité afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers ;

- Contrôler l'avancement des travaux, repérer les écarts par rapport au plan et corriger le tir si nécessaire dans les limites des tolérances convenues par le conseil d'administration du projet, afin d'atteindre les résultats escomptés ;
- Veiller à ce que les changements soient contrôlés et les problèmes résolus ;
- Rendre compte régulièrement de l'état d'avancement du projet au conseil d'administration, comme convenu avec ce dernier, y compris des mesures visant à relever les défis et à saisir les opportunités ;
- Préparer et soumettre des rapports financiers au PNUD sur une base trimestrielle.
- Gérer et surveiller les risques du projet, y compris les risques sociaux et environnementaux - initialement identifiés et soumettre les nouveaux risques au comité de projet pour examen et décision sur les actions possibles si nécessaire ; mettre à jour l'état de ces risques en tenant à jour le registre des risques du projet ;
- Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet ;
- Préparer les révisions du plan de travail pluriannuel, le cas échéant, ainsi que les plans annuels et trimestriels si nécessaire ;
- Préparer le rapport initial au plus tard un mois après l'atelier initial ;
- Veiller à ce que les indicateurs inclus dans le cadre de résultats du projet fassent l'objet d'un suivi annuel avant la date limite de soumission du rapport d'activité du FEM, de manière à ce que les progrès réalisés puissent être signalés dans ce rapport ;
- Préparer le rapport d'évaluation du FEM ;
- Évaluer les modifications majeures et mineures du projet dans le cadre des paramètres définis par le PNUD-FEM ;
- Contrôler les plans de mise en œuvre, y compris le plan d'action en matière d'égalité des sexes, le plan d'engagement des parties prenantes et tout plan de gestion environnementale et sociale ;
- Contrôler et suivre les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de base du FEM ;
- Soutenir le processus d'examen à mi-parcours et d'évaluation finale ;
- Ajouter des tâches techniques au personnel de l'UGP si nécessaire.

- Rapports

Le/la Coordonnateur/trice du projet travaillera en étroite collaboration avec le bureau pays du PNUD afin de garantir la disponibilité des informations sur l'avancement et la performance de la mise en œuvre du projet. Il remettra des rapports d'avancement mensuels au bureau pays du PNUD. Ces rapports comprendront : i) l'état d'avancement des activités ; et ii) les difficultés rencontrées sur le terrain pendant l'exécution du projet.

III. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT(E)

Compétences et expertise requises :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum BAC +5, Master ou ingénieur (ou diplôme équivalent) en gestion et management de projets, économie, environnement, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente, dont au moins 6 ans en tant que chef de programme ou projet dans les secteurs concernés ;
- Une expérience du développement de la participation du public en matière d'environnement et de développement durable est un atout ;
- Une expérience avérée de travail et de collaboration au sein de gouvernement, ainsi que dans des projets financés par le FEM ou toute institution en lien avec le système des Nations Unies ou similaires.

Capacités techniques en Gestion de Projets :

- Solides compétences en matière de leadership, de gestion et de coordination, avec une capacité avérée à coordonner efficacement la mise en œuvre de grands projets multipartites, y compris les aspects financiers et techniques ;
- Capacité à gérer efficacement des équipes techniques et administratives, à travailler avec un large éventail de parties prenantes dans différents secteurs et à tous les niveaux, à développer des partenariats durables avec les agences collaboratrices ;
- Capacité à gérer des budgets, à former et à travailler efficacement avec le personnel de contrepartie à tous les niveaux et avec tous les groupes impliqués dans le projet ;
- Capacité à coordonner et à superviser plusieurs unités de mise en œuvre de projets dans leur mise en œuvre d'activités techniques en partenariat avec divers groupes de parties prenantes infranationales, y compris les communautés et le gouvernement ;
- Solides compétences en matière de rédaction, de présentation et d'établissement de rapports ;
- Solides compétences en matière de communication, notamment en ce qui concerne les réponses rapides et précises aux courriels ;
- Solides compétences en informatique, en particulier maîtrise de toutes les applications du progiciel MS Office et de la recherche sur Internet ;
- Bonne connaissance du contexte politique et socio-économique lié au développement rural et à la gestion des ressources naturelles en Côte d'Ivoire ;
- Bonnes connaissances en matière d'adaptation au changement climatique et de restauration écologique ;

- Bonnes compétences linguistiques en français (écrit, parlé et lu), en anglais et dans les langues locales.

En matière de passation des marchés :

- Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés et de gestion administrative et financière est un atout.

Aptitudes et valeurs :

- Avoir une bonne capacité de leadership ;
- Faire preuve d'une capacité de conception et d'organisation ;
- Être orienté vers l'atteinte des résultats et des objectifs, et savoir établir les priorités ;
- Être dynamique et avoir l'esprit d'initiative, d'innovation, ainsi qu'une capacité d'analyse, de synthèse, d'écoute, de communication, de négociation et d'arbitrage ;
- Avoir le sens de la diplomatie ;
- Posséder une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain ;
- Présenter une bonne aptitude à travailler en équipe et à animer une équipe pluridisciplinaire de haut niveau ;
- Favoriser la responsabilisation et les initiatives des autres membres de l'équipe ;
- Être capable de travailler sous pression dans un environnement complexe et avoir une bonne capacité à résoudre efficacement des problèmes ;
- Faire preuve d'éthique et de transparence favorisant une bonne gouvernance.

IV. LIEU D'AFFECTATION ET DURÉE DE LA MISSION

Le/la Coordonnateur/trice sera basé(e) à Abidjan au siège de l'Unité de Gestion du Projet, situé dans les locaux du Programme National Changements Climatiques (PNCC), avec des missions régulières dans les zones d'implémentation du Projet (districts du Denguélé, des Montagnes, de la Vallée Bandama et les régions du Haut- Sassandra, de la Nawa, de La Mé, du Gontougo et de la Bagoué).

Il/elle bénéficiera d'un contrat de 72 mois sur les 6 ans sur la base de sa performance annuelle jusqu'à la fin du Projet (2031). Chaque année, le/la Coordonnateur(trice) sera soumis(e) à une évaluation de ses performances, effectuée par l'autorité de tutelle (MINETE).

V. MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE) à travers le Comité de Sélection mis en place. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à la non-objection du PNUD.

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection réalisée sur analyse de dossiers : la présélection sera faite sur la base d'une grille prédefinie, établie en tenant compte des termes de références. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le Comité de Sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- Une phase de sélection finale sous forme d'entretien individuel des candidats présélectionnés.

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique ;
- Un Curriculum Vitae certifié sincère ;
- Une photocopie légalisée du/des diplôme(s) pertinent(s) pour le poste ;
- Les photocopies des attestations pertinentes pour le poste figurant dans le CV (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- Trois (03) références du candidat notamment les coordonnées des anciens employeurs (dont le dernier employeur).

VII. LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courriel au plus tard le **mercredi 18 Février 2026 à 16 heures 00 minute (heure locale)**. Les plis doivent portés la mention « *Candidature au poste de coordonnateur/trice du Programme Intégré Net-Zéro Nature Positive de la Côte D'Ivoire.* »

À l'attention de Monsieur le « Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique » à travers la Coordination Générale des Programmes et Projets sis à Abidjan, II Plateaux Vallon à côté du Supermarché CASINO, l'adresse électronique : secretariatcgpp@gmail.com. Tel : +225

05 56 12 06 68 / 07 57 51 52 23. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) seront contactés(es). Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VIII. CRITERES D'EVALUATION

Le Comité d'Évaluation s'est basé sur la grille de notation conformément aux dispositions contenues dans l'avis à manifestation d'intérêt. Les critères et la grille de notation se présentent comme suit :

CRITERES D'EVALUATION		
Numéro d'ordre	Désignation du critère	Pondération
1	Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum BAC +5, Master ou ingénieur (ou diplôme équivalent) en gestion et management de projets, économie, environnement, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine jugé équivalent.	10
2	Justifier d'un minimum de dix (10) années d'expériences professionnelles	10
3	Justifier d'au moins six (06) ans d'expériences pertinentes dans un poste similaire ou des fonctions stratégiques et décisionnelles, ou tout autre poste ayant pour attribution la gestion et la coordination de programme ou projets.	15
4	Prouver de la coordination d'un projet financé par un bailleur (FEM, BAD,...) ou un partenaire technique et financier	10
5	Connaissance des enjeux et défis du développement, particulièrement des politiques et stratégies de développement agricoles de la Côte d'Ivoire.	10
6	Connaissance approuvée dans le fonctionnement des mécanismes de financement climatique (Fonds d'adaptation et Fonds vert pour le climat).	10
7	Connaissance des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire.	15
8	Connaissance du domaine du développement rural et une compréhension des enjeux et défis des politiques et stratégies de conservation de la biodiversité.	5
9	Connaissance des procédures nationales de passation des marchés et de gestion administrative et financière.	5
10	Expériences prouvées en planification et rapportage	5
11	Disposer d'au moins trois (03) références professionnelles.	5
TOTAL CRITERES D'EVALUATION		100

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le/la candidat(e) techniquement qualifié(e) ayant obtenu au moins 70 % à l'évaluation sera retenu(e) pour entretien.